



Rouffach

# Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

## Option

### Travaux Paysagers



Fonds social européen



Cfppa du Haut Rhin  
8 aux remparts  
68250 ROUFFACH  
Tél : 03.89.78.73.07  
Fax : 03.89.78.73.08  
Email : [cfppa.rouffach@educagri.fr](mailto:cfppa.rouffach@educagri.fr)  
Site : [www.rouffach.educagri.fr](http://www.rouffach.educagri.fr)

# C.A.P.A Travaux Paysagers

## Objectif :

- Acquérir une qualification professionnelle
- Travailler dans les entreprises paysagères en tant qu'ouvrier
- Se reconverter aux métiers de salarié en jardins espaces verts

**Votre formation comporte 8 Unités Capitalisables :**  
**7 UC Nationales de Qualification - 1 UC d'Adaptation Régionale (UCARE)**

## 7 UC Nationales de Qualification

### Module technologique et professionnel

#### UC 1.1 : Connaissances scientifiques

- Biologie de la plante
- Connaissance des sols et substrats
- Protection des végétaux
- Reconnaissance des végétaux

#### UC 1.2 : Connaissances techniques professionnelles, sciences techniques, pratique OAD

- Pratique de réalisation (plantations - engazonnement - maçonnerie paysagère - connaissance des matériaux)
- Pratique de l'entretien des jardins (taille - élagage - soins aux plantes)
- Fonctionnement et entretien des matériels utilisés

### Module de matières générales

#### UC 2 : Résoudre les problèmes mathématiques de la vie sociale et professionnelle

- mathématiques

#### UC 4 : Expression et communication dans les situations de la vie sociale et professionnelle

- français

#### UC 7 : Mettre en œuvre des comportements moteurs adaptés à des situations professionnelles et sociales. (les adultes sont dispensés de cette UC sur demande)

- Economie dans l'effort
- Sécurité physique

## **Module de gestion et environnement de l'entreprise**

**UC 5.1:** S'insérer dans le monde actuel en mettant en œuvre des pratiques rattachées aux données culturelles (monde actuel)

- Aspect juridique de l'entreprise
- Aspect social : législation sociale, protection sociale

**UC 5.2:** Décrire un organisme ou une entreprise d'espaces verts en le situant dans son environnement socioprofessionnel

- Fonctionnement de l'entreprise
- Aspect économique : notion de marché

## **UCARE – Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale**

### **1 UC d'Adaptation Régionale (UCARE)**

**UCARE 8** déterminée chaque année en fonction des demandes des stagiaires et des possibilités de mise en œuvre

Thèmes proposés en fonction des inscrits :

*Maçonnerie - taille des arbustes d'ornement - création de massifs - Arrosage automatique*

*Vous pouvez être dispensés de certains modules  
de formation et obtenir certaines Unités Capitalisables  
par l'intermédiaire de la  
**Validation d'Acquis Académiques***

La formation est possible en 1, 2 ou 5 ans maximum (parcours individualisés)

La durée totale est de 840 heures en centre + stage en entreprise

La formation est de niveau 5, homologuée par le Ministère de l'Agriculture

## Conditions obligatoires Financement de la formation Rémunération du stagiaire

### Conditions obligatoires pour une admission :

- Avoir 18 ans
- Il faut justifier :
  - ♦ si sur 800 heures : **aucune** expérience professionnelle ni diplôme sont exigés
  - ♦ si sur 400 heures : **Il faut justifier** d'une année d'expérience professionnelle **ou** d'avoir au moins suivi une classe de seconde, ou avoir fait un BEPA ou avoir un CAP.

### Financement de la formation et votre rémunération pendant la formation :

	Financement de la formation	Votre rémunération
Je suis salarié	- Fonds d'assurance formation → - Conseil Régional d'Alsace →	- Congé individuel de formation - Aucune rémunération sauf cas particulier
Je choisis l'alternance	- Employeur (contrat de professionnalisation)	- Salaire de l'entreprise selon les barèmes en vigueur
Je suis demandeur d'emploi	- Conseil Régional d'Alsace (être résident en Alsace depuis plus d'un an)	- Assedic (PARE...)
Autres situations	A étudier individuellement (agefiph, armée, reconversion...)	

Le financement de la formation et de la rémunération au cours de la formation font l'objet d'une demande préalable à l'entrée en formation auprès des financeurs concernés.

L'obtention du C.A.P.A. Travaux Paysagers passe par la validation d'Unités Capitalisables (UC) qui délimitent les connaissances et les savoir-faire à acquérir.